

Assemblée générale extraordinaire du 18 mai 2021

Compte tenu du nombre d'actions pour lesquelles les actionnaires ont rempli les formalités d'admission, jusqu'au 21 avril 2021, en vue d'assister à l'Assemblée générale extraordinaire du 27 avril 2021, le quorum légal de présence n'a pas été atteint lors de cette Assemblée.

Par conséquent, une deuxième Assemblée générale extraordinaire aura lieu le 18 mai 2021 à 10h30 afin de délibérer et statuer sur le même ordre du jour. Compte tenu de la crise sanitaire et des mesures imposées par le gouvernement en ce qui concerne les rassemblements de personnes, les Actionnaires ne pourront pas participer physiquement à l'Assemblée et pourront exercer leurs droits uniquement en votant par correspondance ou par procuration. En fonction de l'évolution de la situation Covid-19 et des règles applicables dans les prochaines semaines, la Société se réserve le droit de modifier ces modalités de participation par le biais d'un communiqué de presse et sur le site internet de la Société (www.befimmo.be).

Conformément à l'article 7:153 du Code des Sociétés et des Associations, cette deuxième Assemblée pourra délibérer valablement quelle que soit la part du capital représentée par les actionnaires présents ou représentés.

L'ensemble des documents relatifs à ces Assemblées sont mis à disposition sur le site internet de la Société (www.befimmo.be/fr/investisseurs/assemblees-generales) :

- Ordre du jour ;
- Procuration ;
- Formulaire de vote par correspondance ;

Les formalités pratiques de participation aux Assemblées sont décrites dans les ordres du jour.

La Société Immobilière Réglementée Befimmo, cotée sur Euronext Brussels, est un opérateur immobilier spécialisé en espaces de travail de qualité. Ces Environnements Befimmo sont situés à Bruxelles, dans les villes belges et au Grand-Duché de Luxembourg. Avec sa filiale Silversquare, Befimmo développe un réseau Belux d'espaces de travail interconnectés.

Société humaine, citoyenne et responsable, Befimmo offre à ses occupants des espaces de travail inspirants et les services qui y sont associés dans des immeubles durables tant en termes d'architecture que de localisation et de respect de l'environnement.

En créant ainsi de la valeur ajoutée pour ses utilisateurs, Befimmo crée de la valeur pour ses actionnaires. Au 31 décembre 2020, la juste valeur de son portefeuille s'élève à 2,7 milliards €.



Contact :



Befimmo SA

Caroline Kerremans | Head of IR & Communication

Chaussée de Wavre 1945 - 1160 Bruxelles | 1945 Waversesteenweg - 1160 Brussel

T : +32(0)2 679 38 60 | c.kerremans@befimmo.be | www.befimmo.be